

## Le programme de bassins versants

### Description de l'activité

L'association COEUR Emeraude est signataire depuis 2008 d'un contrat territorial sur le secteur Rance aval/Faluns. Ce contrat territorial, conforme au SAGE, fait suite aux contrats de baie. Il est construit autour de 3 projets :

- Un projet thématique transversal visant à promouvoir une approche globale à l'échelle du territoire (animation, sensibilisation...)
- Un projet « qualité de l'eau » visant l'amélioration de la qualité de l'eau au travers de différents objectifs : réduire les pollutions par les pesticides (travail avec les communes : plans de désherbage, sensibilisation de différents publics...), réduire l'utilisation de produits phosphatés (sensibilisation collectivités, administrations du territoire...), poursuivre l'amélioration des dispositifs d'assainissement, réduire la pollution issue de la plaisance (schéma global d'unités de cales de carénage, aménagement de sites d'entretien de navires de plaisance...), suivre la qualité de l'eau, améliorer les pratiques et usages de l'espace agricole (animation agricole, programme Breizh bocage)
- Un projet « milieux aquatiques et zones humides » décliné en six objectifs : renforcer la protection et gérer les zones humides, améliorer le fonctionnement hydrobiologique de la Rance canalisée, protéger et gérer les populations piscicoles migratrices, étudier, entretenir et réhabiliter les fonctionnalités biologiques des petits cours d'eau, protéger les milieux aquatiques des espèces envahissantes, gérer le bassin maritime (amélioration de la connaissance hydro-sédimentaire, gestion des sédiments).

### Localisation dans le site



### Réglementation

La Directive Cadre sur l'Eau 2000/60/CE définit la politique communautaire à suivre dans le domaine de l'eau. Transposée en droit français depuis 2004, elle a pour principal objectif l'atteinte d'un bon état écologique et chimique des masses d'eau souterraines et de surface pour 2015.

### Relation avec les habitats et les espèces

La reconquête de la qualité de l'eau est favorable aux habitats et aux espèces.

La gestion des milieux aquatiques et des zones humides permet de restaurer des habitats d'intérêt communautaire et d'améliorer les conditions d'accueil des espèces migratrices.

La reconstitution du bocage permet de recréer des corridors écologiques favorables notamment aux chauves-souris.

### Orientations de gestion actuelles – tendances évolutives de l'activité

LE SAGE « Rance-Frémur » est en révision. Différentes études sont programmées dans le cadre de cette révision pour adapter les préconisations du futur SAGE.